

CONSEIL MUNICIPAL**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 29 Septembre 2021****OBJET : 23/2021**

ENGAGEMENT 2020-2026 – DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET D'ÉLECTRICITÉ – INSTALLATION D'UN RÉSEAU ELECTRIQUE VERT – CONVENTION FINANCIÈRE AVEC L'AGGLOMÉRATION D'AGEN RELATIVE AU VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS AU TITRE DE LA COMPÉTENCE ECLAIRAGE PUBLIC

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE à NEUF HEURES ET TRENTE MINUTES Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Présents :	23	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoints au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFI ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX – Conseillers municipaux –
Absent (s)	0	
Pouvoir (s)	6	Mme Francine BIGEY à M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL à M. Jean-François BUER ; Mme Christine CHABOT à M. Vincent OLIVIER ; Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS ; Mme Hélène LE GUIRRIEC à M. Philippe ASIN ; M. Lionel MADELRIEUX à Mme Nathalie BRICARD
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		23 Septembre 2021

Expose

Considérant l'article L.5216-5 VI du Code Général des Collectivités Territoriales, une Commune peut apporter un fonds de concours sur une compétence communautaire,

Considérant l'article 2.3.6 du Chapitre 2 du titre III des statuts de l'Agglomération d'Agen « Réseaux d'éclairage public »,

Considérant la délibération n°2015/37b du Conseil de l'Agglomération en date du 11 juin 2015 sur les fonds de concours des Communes membres relatifs à des travaux de voirie et d'éclairage public,

Considérant l'arrêté n° 2020-AG-24 du Président de l'Agglomération d'Agen, en date du 17 juillet 2020, portant délégation de fonction, 10ème Vice-président, en charge de la Voirie, des Pistes Cyclables et de l'Eclairage Public,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Collectivité a engagé l'installation de points lumineux solaire : 11 Rue Jean Rostand.

Cette prise en charge du fonds de concours au titre de la compétence « éclairage public » par la Commune de Foulayronnes passe par la signature d'une convention qui fixe les conditions de détermination et de calcul et formalise le versement dudit fonds de concours.

- Montant prévisionnel des travaux : 38 950.00 €
- Participation forfaitaire, taux applicable de 10% (Fonds de concours) : 3 895.00 €
- Montant estimatif total du fond de concours au titre de l'éclairage public à la charge de la commune : 3 895.00 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE** un fonds de concours au titre de la compétence « éclairage public » entre l'Agglomération d'Agen et la Commune de Foulayronnes.
- **NOTE** que ladite convention de mandat rédigée par les services de l'Agglomération d'Agen est jointe en annexe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution,
- **NOTE** que les dépenses liées au fond de concours de la commune de Foulayronnes s'élèvent à 3 895.00 €
- **INDIQUE** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de la commune.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que
dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire de Foulayronnes,**

Bruno DUBOS.

